

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 25 Juin 2020 à 20 h 30**

Présents :

MM. BOULLET Jérôme – VIGEANT Jérôme – FARGUES Esther –
BERAUD Pierre-Manuel – MANCEL Marie-José – RICAUD Jean-Marc –
VERLHIAC Béatrice – GERARD Maryse – BORDAS Eric –
MIRAILLES-RIU Katie – DIOT Emmanuelle – AUBIER Sandra –
LETIENT Antoine – LE COZ Eric – MOREAU-HÉRAUD Peggy –
ESPARTA Vincent – FLAMANT Frédéric – CLARET Julie – MAZE Serge –
VERGEZ Christine – PELÉ Emmanuel – BOURRIER Christian –
CABIANCA Christine

Ordre de séance : Madame CLARET Julie

*Après avoir procédé à l'appel, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de
ajouter à l'ordre de jour de la présente séance l'approbation d'une convention avec la CCBDP
concernant la prise en charge financière par la commune des entrées à la piscine des enfants lindiis, et
des campeurs.
L'autorisation accordée à l'unanimité.*

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la précédente réunion.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Primitif 2020

A. Budget Principal de la Commune

1. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire sans augmentation les taux
d'imposition des taxes directes locales pour 2020 de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation : 7,43 %
- Taxe Foncière Bâti : 23,00 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 69,04 %

2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau des effectifs pour l'année 2020.

3. Le Conseil Municipal se prononce ensuite à l'unanimité sur les adhésions aux associations :

- Union Départementale des Maires de la Dordogne 660,00 €
- GIASC 40,00 €
- Ciné Passion en Périgord 410,00 €
- Bastides en Périgord 140,00 €
- A.D.I.L. 350,00 €
- S.P.A. 2.250,00 €
- Le Souvenir Français 50,00 €
- A.N.C.G. (Association Nationale Croix de Guerre) 50,00 €
- Fédération des Moulins de France 50,00 €

ainsi que sur la participation aux organismes de regroupement :

- ATD :	3.397,00 €
- SIVS :	2.202,00 €
- Conservatoire de Musique	22.109,00 €
- CCBDP - entretien des berges du canal:	15.057,00 €

4. Vote des crédits :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la proposition de Budget Primitif 2020, par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement, telle que présentée par Monsieur le Maire.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2.903.831,79 €, et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1.416.947,83 €.

5. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations comme suit :

Les Conseillers Municipaux en situation personnelle d'administrateurs n'ont pas pris part au vote de la ligne de subvention intéressant spécifiquement leur engagement associatif.

SPORTS INDIVIDUELS	MONTANT
RAQUETTE LINDOISE	550
TENNIS CLUB LALINDE	1000
JUDO JUJITSU TAISO LALINDE	5000
ROSEAU LINDOIS	950
MARCHEURS DE LA VALLEE	500
ACCA DE LALINDE	400
sous-total	8400

SPORTS D'EQUIPE	
USL BASKET	1800
USL HANDBALL	1800
USL RUGBY	13000
FOOTBALL CLUB DE LALINDE	4000
LE COULOBRE UNSS COLLEGE J. MONNET	500
sous-total	21100

ECOLES	
APE YVES PEYRONY	500
APE ECOLES DE LALINDE	1200
COOP ECOLE PRIMAIRE LALINDE	2000
COOP ECOLE MATERNELLE LALINDE	1100
COOP ECOLE YVES PEYRONY	1400
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE J. MONNET	600
sous-total	6800

AMICALES LAIQUES - COMITES DES FETES

AMICALE LAIQUE DE LALINDE	550
COMITE DES FETES DE LALINDE	8000
COMITE DES FETES de STE COLOMBE	700
FOYER DES JEUNES DE SAUVEBOEUF	1400
COMITE DE LOISIRS DEPORT-DE-COUZE	300
sous-total	10950

CULTUREL

TRADIGORDINES – <u>sous réserve de l'organisation de la manifestation « Les Tradigordines »</u>	5000
TRETEAUX DU COULOBRE	400
KAMALA LINDA	400
CADETS DE LALINDE – FANFARE	350
MUSIQUE AU CŒUR DES BASTIDES	500
AU FIL DU DRAYAUX	500
SECRET DE PAYS	250
LIRE ET RELIRE - FESTIVAL LITTERAIRE – <u>sous réserve de l'organisation du festival littéraire</u>	5000
sous-total	12400

DIVERSES

LA PASSERELLE	1000
ADIL	500
FNATH	100
PERIGORD RAIL+	100
SECOURS POPULAIRE	500
RESTOS DU COEUR	350
SECOURS CATHOLIQUE	350
FNACA	100
CERADER	100
ASSO CULTURE SOLIDAIRE SANS FRONTIERES	300
ASSO D'ENTRAIDE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE PUPILLES DE L'ETAT	50
sous-total	3450

Total **63100**

B. Budget Annexe Camping

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau des effectifs.

2. Vote des crédits :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la proposition de Budget Primitif 2020, par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement, telle que présentée par Monsieur le Maire.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 55.467,23 € et la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 38.500,59 €

Conventions et contrats

1. Dans le cadre de la maintenance du panneau électronique d'informations municipales, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat avec la SAS CENTAURE SYSTEMS, pour un montant annuel de 663,06 € H.T. pour la période du 9 Juin 2020 au 08 Juin 2021.

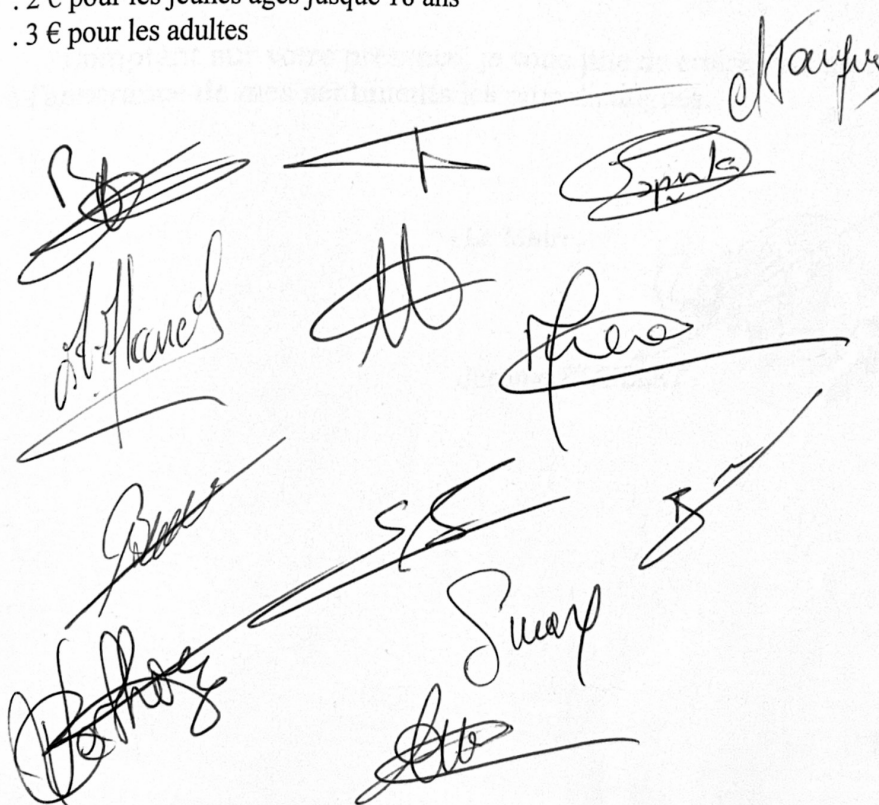
2. Monsieur le Maire rappelle que la Base de Plein Air de La Guillou relève de la compétence communautaire depuis le 1^{er} Janvier 2018. Afin de permettre la gratuité de l'accès à sa piscine aux enfants lindois, ainsi qu'aux campeurs du camping municipal, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention de participation avec la Communauté de Communes. Le montant de la participation financière de la commune sera la suivante :

Pour les enfants lindois : 1€ par enfant âgé de 5 ans à 18 ans, par jour

Pour les campeurs du camping municipal :

. 2 € pour les jeunes âgés jusque 18 ans

. 3 € pour les adultes

A collection of approximately 12 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid-like pattern. The signatures vary in style, with some being more legible and others being more stylized or cursive. They appear to be the signatures of the council members mentioned in the text.